

# LIVRES ET BIBLIOTHÈQUES DES CATHÉDRALES PROVENÇALES (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> SIÈCLE)\*

Alors que les livres des monastères demeurent en principe sur place et tendent à s'accumuler durant des années, voire des siècles, ceux des cathédrales se caractérisent par une très grande mobilité et font l'objet de dons, de prêts et d'échanges entre les prélats et les églises. Les bibliothèques semblent conçues davantage pour une utilisation immédiate que dans le cadre d'un projet culturel à long terme. Quel est leur public ? Quels livres échappent-ils,

---

\* Je suis reconnaissante à M. Noël Coulet pour ses remarques et pour ses suggestions.

## Sigles et abréviations utilisés :

**AD** : Archives départementales.

**AD BDR** : Archives départementales des Bouches-du-Rhône.

**Bibliothèques ecclésiastiques** : *Bibliothèques ecclésiastiques au temps de la papauté d'Avignon*, t. I, *Inventaires de bibliothèques et mentions de livres...*, éd. Daniel WILLIMAN, préface de Jacques MONFRIN, Paris, 1980 (Documents, études et répertoires publiés par l'IRHT, 20) ; t. II, *Inventaires de prélats et de clercs français*, éd. Marie-Henriette JULLIEN DE POMMEROL et Jacques MONFRIN, Paris, 2001 (Documents, études et répertoires publiés par l'Institut de recherche et d'histoire des textes, 61).

**BHL** : *Bibliotheca hagiographica latina antiquae et mediae aetatis*, Bruxelles (Société des Bollandistes), 1992 (réimpression de l'éd. de 1898-1899).

**BMMF** : Anne-Marie GENEVOIS, Jean-François GENEST, Anne CHALANDON, éd., *Bibliothèques de manuscrits médiévaux en France. Relevé des inventaires du VIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1987.

**BNF** : Bibliothèque nationale de France.

**Delisle, Cabinet** : Léopold DELISLE, *Le cabinet des manuscrits de la bibliothèque impériale (puis nationale)*, Paris 1860-1881 (3 vol.).

**Cat. Gén. Mss.** : Philippe LAUER, *Paris. Bibliothèque nationale. Catalogue général des manuscrits latins*, t. I, Paris 1939, II, Paris 1940.

**CGM** : *Catalogue général des manuscrits des départements*.

**GC** : *Gallia christiana*, Paris 1725.

**GCN** : Joseph-Hyacinthe ALBANÈS, *Gallia christiana novissima*, Valence 1899 (Marseille, t. II ; Arles, t. III).

**Mss. datés VI** : *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de dates et de copiste*, t. VI, éd. Josette METMAN, Madeleine MABILLE, Monique-Cécile GARAND, Robert MARICHAL, Paris, 1968.

**Paravicini Bagliani, Testamenti** : Agostino PARAVICINI BAGLIANI, *I testamenti dei cardinali del Duecento*, Roma, 1980.

**STEIN, Répertoire** : Henri STEIN, *Bibliographie générale des cartulaires français ou relatifs à l'histoire de France*, Paris 1907.

le cas échéant, à la mobilité des personnels et des collections ? Dans quelle mesure les bibliothèques des cathédrales ont-elles été ouvertes sur l'espace urbain et régional et dans quelles conditions en ont-elles intégré les produits culturels ? Voici quelques-unes des questions qui seront abordées. En raison des dispersions survenues, on ne dispose aujourd'hui que de documents insuffisants et fragmentaires<sup>1</sup>.

#### LA DOCUMENTATION

##### *Présence des livres*

Les bibliothèques des cathédrales de Gap, de Vence et d'Embrun ne sont attestées que par des documents de l'époque moderne. Pour Vence, il reste un inventaire des reliques, joyaux, ornements et livres dressé en 1507<sup>2</sup> ; l'autre inventaire conservé date du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Pour Gap, quelques inventaires de meubles et d'objets de la cathédrale de l'époque moderne ont subsisté. Certains d'entre eux ne décrivent que des objets, et ceux qui citent des livres ne permettent pas d'établir s'il s'agissait de manuscrits ou d'imprimés<sup>4</sup>. On a également conservé, pour cette ville, un inventaire du palais épiscopal de 1491, où aucun livre n'est cité<sup>5</sup>. On en trouve en revanche quelques-uns, « vieulx » et « escriptz à la main », dans deux inventaires de 1561 et 1566<sup>6</sup>.

Pour Embrun, il subsiste des documents d'archives relatant les réparations effectuées au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle dans la bibliothèque du chapitre et les frais engagés pour la réparation des manuscrits et des reliures<sup>7</sup>, ainsi que deux inventaires du trésor de la cathédrale, l'un de 1555, l'autre de 1783<sup>8</sup>. Quelques

1. Les dispersions ont été importantes dans le Midi, au cours du XVI<sup>e</sup> siècle en particulier. Pour l'exemple du Sud-Ouest, voir les observations de Jean-Loup LEMAÎTRE, « Les catalogues médiévaux et le pillage des bibliothèques languedociennes », dans *Livres et bibliothèques (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle). Cahiers de Fanjeaux*, t. 31, Toulouse 1996, p. 19-57. Pour les anciens inventaires et listes de livres étudiés dans cette communication, se reporter à l'annexe 1 ; pour les manuscrits conservés : annexe 2.

2. Émile BLANC, dans *Bulletin monumental*, 43, 1877, p. 611-612 ; Fernand DE MÉLY, Edmund BISHOP, *Bibliographie générale des inventaires imprimés*, Paris 1892, t. I, n° 329.

3. AD Alpes-Maritimes, G 1362.

4. Voir par exemple AD Hautes-Alpes, dans la série G : 2172 (inventaire de 1773, mentionnant quelques livres liturgiques), 1392 (État des ornements pour le maître autel de la cathédrale, 1742) ; G 1442, état des meubles de l'évêché de Gap, 1706, détaillant quelques papiers et registres). Certains documents ne mentionnent aucun livre, par exemple G 2716 (inventaire de 1716). Certains autres se bornent à faire référence à un inventaire, qui n'est pas conservé, ainsi G 1690 (remise des biens du chapitre par le sacristain Esprit Amar, 1615) ; G 1778 (ordre de rédiger l'état des biens et du trésor, tous les ans, 1599), G 1948 (statuts ordonnant la rédaction d'inventaires, 1736), etc.

5. AD Hautes-Alpes, G 1205.

6. AD Hautes-Alpes, G 2196 et 2197.

7. Gustave ARNAUD D'AGNEL, « Le trésor de la cathédrale d'Embrun », dans XXIV<sup>e</sup> *Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques*, 1906, seulement pour les objets.

8. Augustin FABRE, *Recherches historiques sur les pèlerinages des rois de France à Notre-Dame d'Embrun*, Grenoble 1860, p. 221-238 (pour l'inventaire de 1555) ; Antoine ALBERT,

livres sont mentionnés dans l'inventaire des biens d'une chapellenie de la cathédrale, fondée en 1453 par Martin Albert en l'honneur de saint Laurent<sup>9</sup>. Par ailleurs, on a conservé quatre manuscrits liturgiques médiévaux : deux missels (Marseille, Bibl. municipale 105 et Grenoble, Bibl. municipale 2768), un livre d'heures (Grenoble, Bibl. municipale 169) et un fragment de martyrologe (AD Hautes-Alpes, G 9). Deux manuscrits théologiques médiévaux, respectivement conservés à Paris et à Reims, renvoient à des personnalités du chapitre. Le premier est un exemplaire des épîtres à Lucilius de Sénèque (BnF, latin 11376). Il fut offert au xv<sup>e</sup> siècle par un archevêque d'Embrun, dont le nom n'est pas cité, à Johannes *Baiuli*, conseiller du Dauphiné et docteur *in utroque*<sup>10</sup>. Le deuxième, un exemplaire de l'*Horologium* d'Henri de Suso (Reims, BM 613), provient de la cathédrale de Reims mais, d'après une note figurant au dernier feuillet, il a appartenu, lui aussi, auparavant, à un archevêque d'Embrun. Celui-ci l'avait donné à deux frères franciscains, Arnoul Garcin et Bertrand Amalric<sup>11</sup>.

Les collections d'autres Églises, mieux attestées, étaient loin d'être négligeables. D'après trois inventaires datant d'entre la fin du xiv<sup>e</sup> et les premières années du xv<sup>e</sup> siècle, la cathédrale d'Aix possédait près de 200 volumes<sup>12</sup>. La Major de Marseille a récupéré quelque 80 volumes à la fin du xv<sup>e</sup> siècle grâce au legs de l'un de ses chanoines, Bérenger de Roche<sup>13</sup>. Si les manuscrits

---

*Histoire ecclésiastique du diocèse d'Embrun pour servir de continuation à l'histoire générale du diocèse*, Embrun, 1783 (pour l'inventaire de 1783).

9. AD Hautes-Alpes, G 194.

10. DELISLE, *Cabinet II*, p. 354; note du 15<sup>e</sup> s. au folio 152v: « *Iste liber est mei Johannis Baiuli, juris utriusque doctoris, consiliarii dalphinalis, quem michi dedit dominus archiepiscopus Ebredumensis* ». Jean Baile, conseiller du dauphin de 1453 à 1455, fut ensuite président du Parlement du Dauphiné. Son fils, homonyme, fut archevêque d'Embrun de 1458 à 1494. Le titre de conseiller figurant dans la note suggère que l'archevêque qui lui offrit le livre était Jean Girard (1432-1458). Cf. P. Paravy, *De la chrétienté romaine à la Réforme en Dauphiné (1432-1458)*, Rome 1993, p. 110-112. Jean Baile a inscrit de nombreuses annotations dans les marges de ce manuscrit, qui semble dater de la fin du xii<sup>e</sup> siècle (ou début xiii<sup>e</sup> siècle). Il l'a également complété en y ajoutant les actuels folios 156-247 (son ex-libris figure également à la fin, fol. 247v). Au folio 1, Jean Baile a en outre complété la table des matières et ajouté des notes de livre de raison (renseignements concernant des inondations survenues en Savoie, une éclipse (en 1415), un tremblement de terre et le gel de l'année 1423 qui détruisit les vignes de Savoie et Bourgogne et que l'on ressentit jusqu'à la région de Marseille). Les autres propriétaires du manuscrit sont Nicolas Chorel de Vienne (1676, fol. 1 et 156) et Fr. Marcelier (note paraissant du xviii<sup>e</sup> s.).

11. DELISLE, *Ibidem* et voir aussi Jacqueline LE BRAZ, « La bibliothèque de Guy de Roye, archevêque de Reims (1390-1409) », dans *Bulletin d'information de l'Institut de recherche et d'histoire des textes*, 6, 1957, p. 86, *CGM*, t. XXXVIII, Paris 1904, p. 804-805.

12. Anne CHALANDON, « La bibliothèque de la cathédrale d'Aix à la fin du Moyen Âge à travers trois inventaires inédits (1380, 1404 et 1407) », dans *Provence historique*, 171, 1993, p. 35-60. A. Chalandon publie dans cette étude l'inventaire de 1404 (AD BDR, 2 G 1346, fol. 10-23); j'ai également pu consulter ses transcriptions des inventaires de 1380 et de 1407. Les trois documents citent, avec quelques différences, les mêmes livres.

13. Sur l'histoire de la cathédrale de Marseille au Moyen Âge : Thierry PECOUT, « L'évêque et le chapitre de la Major », dans *Marseille au Moyen Âge entre Provence et Méditerranée. Les horizons d'une ville portuaire*, Thierry PECOUT dir., Marseille 2009, p. 167-175. Pour le testament de Bérenger de Roche : AD BDR, 391 E 142, fol. 407v. Sur les bibliothèques des cathédrales provençales se reporter désormais aussi à Céline GIORDANO, *Livres et bibliothèques des cathédrales. Fin XIII<sup>e</sup> siècle-1530. L'exemple provençal*, Méolans-Revel, 2010 (Kitab tabulae 9),

conservés pour ces deux Églises ne sont pas nombreux (deux seulement pour Aix, trois pour Marseille<sup>14</sup>), dix-sept provenant de la cathédrale d'Arles ont pu être identifiés. Il s'agit surtout de manuscrits liturgiques, qui témoignent de l'histoire des usages et du culte. Le cartulaire du chapitre est, lui aussi, riche d'informations sur la communauté des chanoines (Arles, Médiathèque 1242)<sup>15</sup>. Toujours pour Arles, le catalogue des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale de France, de Ph. Lauer, signale l'existence d'une liste des livres prêtés en 1248 aux dignitaires du chapitre, au folio 1 d'un manuscrit de Grégoire le Grand d'origine italienne (Paris, BnF, latin 2207). Cette mention, sur deux lignes, est actuellement très effacée et difficile à déchiffrer<sup>16</sup>. Par ailleurs, au dernier feuillet (fol. 249) du pontifical d'Arles, Paris, BnF, latin 1220, doté d'une belle décoration, figure un bref document en italien, vraisemblablement du xv<sup>e</sup> s. d'après l'écriture (ill. 1). Il détaille quelques objets liturgiques et signale en plus deux livres de la cathédrale, un ordinaire et un missel, qui avaient été envoyés d'Arles à Rome. Enfin, le missel d'Arles, actuel BnF, latin 839, richement décoré, nous a transmis le nom et le portrait de son commanditaire et donateur, *Rostagnus Rebotini* (ill. 2 et 3).

Il ne reste, pour cette cathédrale, qu'un inventaire de 1336<sup>17</sup>. Mais nous savons qu'elle a été en rapport avec d'autres Églises de la ville ou de la région, dont proviennent des manuscrits liturgiques à son usage. Le manuscrit Paris, BnF, latin 1060, par exemple, est un bréviaire de la cathédrale de Marseille, adapté à l'usage de la cathédrale d'Arles<sup>18</sup>. Il en est de même de l'antiphonaire, latin 1090, qui porte une note du xvii<sup>e</sup> siècle: «*Fuit ad usum Arelatensis ecclesie*»<sup>19</sup>. Le bréviaire de Vaison, BnF, latin 1284 est, lui aussi, à l'usage de la cathédrale d'Arles<sup>20</sup>. À noter encore que plusieurs inventaires ont été conservés, qui nous permettent d'appréhender leur dotation en livres.

---

ouvrage tiré de sa thèse de doctorat: *Autour des cathédrales provençales: Les livres et les bibliothèques (fin XIII<sup>e</sup> siècle-1530)*, thèse de doctorat Aix-Marseille I, Aix-en-Provence, 2005.

14. Aix-en-Provence, Bibl. Méjanes 13, Pontifical (cité dans l'inventaire de 1380, n° 58 de l'édition d'A. Chalandon); Paris, BnF, latin 1038, Bréviaire à l'usage d'Aix, légué à la cathédrale par Jean Peysson. Pour Marseille: Paris, BnF, latin 1060, Bréviaire, et BnF, latin 1090, Antiphonaire, les deux manuscrits à l'usage d'Arles; Paris, BnF, latin 2385. Pour Marseille: Bibliothèque de l'Alcazar, ms 106, analysé par Jean-Baptiste LEBIGUE, «*Livres liturgiques à l'usage de Marseille*», dans *Marseille au Moyen Âge entre Provence et Méditerranée*, cit., p. 292.

15. xi<sup>e</sup> et xiii<sup>e</sup> siècles: STEIN, *Répertoire*, n° 201; *Répertoire des cartulaires français*, Isabelle VÉRITÉ, Anne-Marie LEGRAS, Caroline BOURLET, Annie DUFOUR éd., Paris, 203 (Documents, études et répertoires publiés par l'Institut de recherche et d'histoire des textes, n° 72), p. 35; voir également pour les autres cartulaires du chapitre Saint-Trophime, dérivés de celui-ci, *ibidem*, p. 38-41.

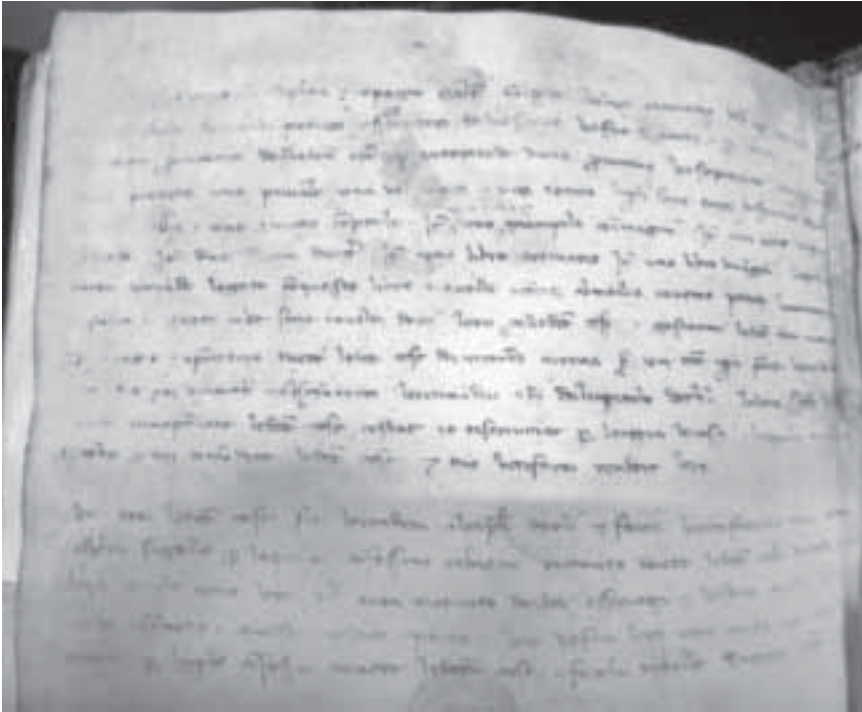
16. *Moralia in Job*, xi<sup>e</sup> s., d'origine italienne, fol. 1. Je remercie très vivement Mme Amandine Postec, conservateur de la BnF, qui a bien voulu vérifier à ma demande ce manuscrit, incommunicable au public, et qui m'a adressé quelques éléments de lecture: «*Anno Domini (...LXIII...) octobris recepti sunt libri...In primis prepositus habet...salutem glos...item...item...dialogum...item breviarium...habet in archidiaconum*».

17. AD BDR, 4 G 247, fol. 46v-47.

18. *Cat. Gén. Mss.*, I, p. 382: «*secundum morem ecclesie Arelatensis*».

19. *Cat. Gén. Mss.*, I, p. 396.

20. *Cat. Gén. Mss.*, I, p. 477-478



Ill. 1 : Liste en italien mentionnant quelques objets liturgiques, dont deux livres de la cathédrale d'Arles, un ordinaire et un missel, qui avaient été envoyés d'Arles à Rome. Paris, BnF, latin 1220, f° 249.



Ill. 2 : Missel d'Arles fin XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> (donné par Rostagnus Rebotini ici figuré), Paris, BnF, latin 839 f° 112v.



Ill. 3 : Missel d'Arles. Christ en gloire et les quatre évangélistes. Paris, BnF, latin 839, f° 113.

Pour Notre-Dame-la-Principale, par exemple, deux inventaires subsistent, respectivement de 1417 et de la deuxième moitié du xv<sup>e</sup> siècle<sup>21</sup>. Il reste aussi des inventaires de livres pour les églises de Saint-Luc<sup>22</sup>, de Saint-Martin<sup>23</sup>, de Saint-Vincent<sup>24</sup> et de Sainte Croix<sup>25</sup>. Quant à la cathédrale d'Aix-en-Provence, nous savons qu'elle a récupéré, en 1404, une vingtaine de manuscrits de l'église Notre-Dame de la Seds<sup>26</sup>.

### *La gestion*

La collection de livres faisait partie intégrante de la propriété ecclésiastique. En Provence, les cathédrales ont possédé des patrimoines considérables, comprenant des biens immeubles mais aussi des biens meubles, parmi lesquels figurent les livres, avec les objets précieux, les parements liturgiques et les reliques. Leur gestion revenait à la communauté des chanoines, qui les inventoriait régulièrement, à chaque fois que la nécessité s'en faisait sentir. C'était le cas lors du changement de l'évêque : à Aix, par exemple, en 1321, on procéda à l'inventaire des biens de l'église durant la période de vacance qui suivit l'épiscopat de Pierre des Près (1320-1321)<sup>27</sup>. On faisait aussi des inventaires au moment de l'installation d'un nouveau prévôt, ou d'un nouveau sacristain. Toujours à Aix, l'inventaire de la sacristie de 1404 fut dressé à l'initiative de Guillaume *de Littera*, à la mort du sacristain Pierre de Boyserie, qui fut remplacé par Bertrand Benoît de Marseille. Celui de 1407 se fit à la fin du mandat de ce dernier, qui fut à son tour remplacé par Jacques *Gossoleni*<sup>28</sup>. Même cas de figure dans les églises de la ville : à Notre-Dame de la Seds, par exemple, on procéda au récolement des livres en 1334, lorsque le sacristain, *Roffridus Lencherii*, malade, fut remplacé par Guillaume d'Aix<sup>29</sup>. En 1492,

21. Ms. Arles, Bibl. mun. 151, fol. 327-333 pour l'inventaire de 1417 et AD BDR, 3 G 25, fol. 409-410v pour celui de la deuxième moitié du xv<sup>e</sup> siècle).

22. AD BDR, 3 G 25, fol. 414-414v.

23. AD BDR, 3 G 25, fol. 423-423v.

24. AD BDR, 3 G 25, fol. 428-428v.

25. AD BDR, 3 G 25, fol. 419-419v et 421.

26. Anne CHALANDON, « La bibliothèque », p. 55.

27. Inventaire du palais archiépiscopal d'Aix; Thierry PECOUT, « Une technocratie au service d'une théocratie », dans *Formation intellectuelle et culture du clergé dans les territoires angevins (milieu XIII<sup>e</sup>-fin XV<sup>e</sup> siècle)*, dir. Marie-Madeleine DE CEVINS, Jean-Michel MATZ, Rome (École Française de Rome), 2005, p. 95-116, cité p. 107; *Bibliothèques ecclésiastiques*, n° 321.1.

28. Pour le premier document (1404), CHALANDON, « La bibliothèque », p. 43: « ... *recognoscamus rem inventarium rerum et jocalia ecclesie et sacristie eiusdem, prout quolibet anno etiam fieri est consuetum, que sunt in regimine et protectione domini Petri Boyserie, clerici beneficiarii ... Antequam presens inventarium mortuus est dictus dominus Petrus et eodem in officio successit dominus Bertrandi dictus de Massilia, cui omnia infrascripta fuerunt assignata...* ». Pour le deuxième document j'ai consulté la transcription établie par A. Chalandon (dossiers section de codicologie, IRHT); voici le passage: « ... *scriptum anno incarnationis domini millesimo quadringentesimo septimo, de mense vero junii, subsacrista nunc existente et in fine sui regiminis domino Bertrandi Benedicti de Massilia, presbitero, et loco ipsius in subsacristia dicte ecclesie ordinato venerabili viro domino Jacobo Gossoleni de Sancto Maximo presbitero...* ».

29. AD BDR, 2 G 126, n° 802.

les chanoines de La Major de Marseille dressèrent l'inventaire des livres du sacristain Bérenger de Roche, versés à la cathédrale après sa mort<sup>30</sup>.

Ces biens meubles constituaient une réserve d'argent pour les chanoines, qui pouvaient être amenés à les vendre pour faire face à des difficultés. À Arles par exemple, cela se fit, en 1370, à la demande des autorités de la ville, lorsque les consuls, écrasés de dettes par la guerre du duc d'Anjou, demandèrent aux chanoines de contribuer au désendettement. Ainsi les chanoines acceptèrent-ils d'engager plusieurs objets sacrés, partiellement en argent, dont un calice, une patène, cinq croix, deux flasques, un seau à eau bénite et deux mitres pontificales<sup>31</sup>. L'opération avait un précédent ancien et illustre, car saint Césaire lui-même n'avait pas hésité à mettre en vente encensoirs, calices et ornements de l'église pour permettre le rachat de captifs aux soldats de Théodore. « Dieu ne me blâmera pas, écrivait-il dans un sermon, d'employer les vases sacrés de ses autels à racheter des créatures qu'il a aimées jusqu'à se donner lui-même pour les racheter »<sup>32</sup>.

### *Questions de propriété*

Dans ces situations de crise, les aliénations des biens communs répondaient à l'intérêt général; aussi les chanoines en étaient-ils responsables et, en cas de négligence, pouvaient être appelés à rembourser sur leurs deniers personnels. En 1409, le sacristain de la cathédrale d'Arles consentit devant notaire à verser une pension jusqu'à concurrence de vingt marcs d'argent, correspondant à la valeur des vases sacrés perdus sous son administration<sup>33</sup>. Les archives ont conservé la trace de nombreuses controverses opposant les ecclésiastiques et leurs chapitres autour de la gestion de la propriété commune. Ce fut le cas notamment à Arles, en 1204 : il fut décidé qu'après la mort d'un chanoine, ses biens devaient être répartis entre l'archevêque et le prévôt, à l'exception des ornements de l'église qui devaient revenir à celle-ci<sup>34</sup>.

30. Ce personnage a également légué, dans son testament, un livre « dit Pantologie » (il s'agit du recueil de sermons de Rainier de Pise), au couvent de l'Observance de Marseille et trente autres livres à son neveu. Pour ce qui est des livres légués à la cathédrale, il en a attribué le libre usage au chapitre, tout en précisant qu'ils devront être enchaînés dans la librairie. Émile PERRIER, *Les bibliophiles et les collectionneurs provençaux*, Marseille 1897, p. 269; *L'antiquité de l'Église de Marseille*, III, p. 45-46.

31. GCN, *Arles*, col. 1143-1144, n° 2892, n. 12; Marie-Claude LEONELLI, « Les trésors des cathédrales de la vallée du Rhône aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », dans *La cathédrale (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)*. *Cahiers de Fanjeaux* 30, 1995, p. 372.

32. Jacques-Marie TRICHAUD, *Histoire de la sainte église d'Arles*, II, Paris-Nîmes 1857, p. 32; LEONELLI, « Les trésors », p. 379.

33. Jacques-Marie TRICHAUD, *Histoire de la sainte église d'Arles*, III, Nîmes-Paris 1859, note 18, p. 276; Leonelli « Les trésors », p. 274.

34. GCN, *Arles*, col. 305-306; 1204, avril. Accord entre le chapitre d'Arles et l'archevêque Michel, établi à la suite d'une controverse portant sur la gestion des propriétés des chanoines et sur leur passage à l'église; voici des extraits de ce document: « *Si autem simplex canonicus ecclesiam communem tenuerit, et mortuus fuerit, proprium ejus inter archiepiscopum et prepositum communiter dividatur. Exceptis ornamentis et aliis rebus ipsius ecclesie que ipsi ecclesie reserventur (...) Spiritualia vero que non proveniunt ex dignitate pontificali, absente*

Les évêques pouvaient disposer en propre, durant leur mandat, de biens qu'ils devaient ensuite remettre à la communauté des chanoines. Ainsi les inventaires distinguent-ils ceux que ces prélats ont acquis avant et après leur élection. Le Livre Vert de l'évêché de Marseille reproduisait la copie d'un acte de 1364 par lequel l'évêque Guillaume Sudre déclarait avoir reçu du chapitre d'Arles des ornements et des livres<sup>35</sup>. À la mort de Raymond de Mévouillon, un ancien évêque de Gap (1282-1289) qui devint ensuite archevêque d'Embrun (1289-1294), ses ornements ecclésiastiques demeurent à l'usage des chanoines de Gap. Une décision du chapitre datant de 1333 précise que ces parements et objets précieux sont mis en sûreté dans un coffre et qu'ils devront être utilisés à l'occasion des fêtes solennelles<sup>36</sup>. En 1340, à Digne, une délibération du chapitre oblige l'évêque, qui prétendait en avoir la propriété, à reconnaître que la possession des objets précieux, des parements liturgiques et des livres qu'il avait à sa disposition revenait bien à son Église<sup>37</sup>, tandis qu'à Marseille, à peu près à la même époque, en 1345, l'évêque Robert de Mandagout commande la restitution à l'évêché des objets et des livres enlevés par son prédécesseur, qui ne se trouvent plus dans le palais épiscopal<sup>38</sup>.

*archiepiscopo, archipresbyter in ecclesia peragat. Curam quoque et custodia thesauri ecclesie, librorum quoque et vestimentorum, et omnium ornamentorum, sacrista liberam habeat et nullus de ejus officio se intromittat et redditus suos libere habeat* ». GCN, Arles, col. 305-306.

35. Acte publié par Albanès, GCN, III, p. 751, copie réalisée en 1402.

36. AD Hautes-Alpes, G 1673.

37. AD Alpes-de-Haute-Provence, 1 G 457, fol. 41-53v (1340-1341), testament d'Elzéar de Villeneuve († 1341) transmis par un cartulaire de la cathédrale. Ce document offre un témoignage intéressant de répartition des objets et des livres entre l'évêque et la cathédrale. À la fin de la première partie (37 livres), il est précisé: « *Sciendum quod quamvis dictus dominus episcopus tenuerit vasa, crossas, anulos, libros et alia suprascripta in vita sua, tamen canonici Dignensis ecclesie asserunt quod omnia predicta sunt ecclesie Dignensis et fuerunt ab antiquo, et de hoc dicunt constare per instrumenta et alia legitima documenta* » (droit, liturgie, pastorale, statuts). À la fin d'une autre section, dont font partie deux livres liturgiques, on indique que ces objets ont été donnés par l'évêque aux chanoines, que les biens sont mis entre les mains de la chambre apostolique et qu'il sont entreposés à Digne auprès de *Ritavo* (pour *Ricavo*) de Mormoiron, archidiaacre de Vaison, chanoine de Digne, et de deux autres chanoines de Digne. Suit une autre série de livres faisant partie « *de bonis dicti domini episcopi in vita sua* » (droit, liturgie, théologie). Et à la fin: « *Sciendum quod omnia vasa, libros, animalia et alia scripta in istis duobus foliis duxit ac portavit et habuit dominus Elyonus de Villanova dominus de Arcubus, nepos dicti domini Episcopi et heres per ipsum dominum episcopum ut dicitur institutus, exceptis dumtaxat duabus vaccis antiquis, una vacca juvene et uno vitulo, ac etiam exceptis LVIII animalibus lanutis, que fuerunt retenta pro exequiis dicti domini Episcopi et consumpta* ». Enfin une dernière section, décrivant sept livres liturgiques, indique: « *Secuntur bona inventa realiter per me Durandum comissarium prefatum, infra domum episcopalem Dignensem et aliis locis subscriptis de bonis domini episcopi memorati. Et primo reperi in cappella Beati Johannis, que est infra dicta domum episcopalem, libros et alia...* ». Pour les livres de ce personnage, voir aussi *Bibliothèques ecclésiastiques*, II, n° 341.4.

38. 1345, 11 mars. Reconnaissance des meubles du palais épiscopal, sous l'épiscopat de Robert de Mandagout (AD BDR, 6 G 109, n° 730) (12 manuscrits, sermons, liturgie, médecine, extraits théologiques; plus objets précieux): « *Res infrascripte non inveniuntur in domo episcopali Massilie. Et primo Sermones Abicimus. Item unum Pontificale, quod incipit A domino est misericordia. Item aliud Pontificale, quod incipit in secundo folio, post tabulam, pro amore divino. Item Theoricam medicine, que incipiunt in secundo folio secundum dissolutionem termini. Item questiones modici valoris que incipiunt in secundo folio elegit inestimabilem aptum. Item unum Proserium, quod incipit in secundo folio indicia et finit in eodem flumina.*



Toujours pour Marseille, le testament de Jean *Gasqui* († 1344), ancien chanoine de la cathédrale d'Aix, ordonne le maintien dans la maison épiscopale et dans la chapelle de plusieurs objets et livres théologiques et liturgiques. Mais ses livres personnels, ceux qu'il avait copiés lui-même ou commandés durant sa vie, sont attribués à des familiers ou à des membres de son entourage. Plusieurs se rapportent à la question de la pauvreté, un thème alors de grande actualité et sur lequel *Gasqui* avait veillé à se procurer des ouvrages récents, tels le *Compendium* de Jean Rigaud et les *Sermons* de Bertrand de La Tour. Ces derniers occupaient deux volumes dont l'un était autographe<sup>39</sup>. Le testament d'Armand Narcès, archevêque d'Aix de 1329 à 1340, qui avait à son usage près de 80 volumes, attribuait tous les livres de théologie aux archevêques qui allaient lui succéder, et ne laissait à la cathédrale que la jouissance de sa Bible en deux volumes, d'un pontifical et d'un bénédictionnaire<sup>40</sup>. Enfin, l'inventaire des livres d'Elzéar de Villeneuve, évêque de Digne († 1341), déjà cité plus haut, précise qu'une partie des volumes est à remettre à son héritier, son neveu Élion de Villeneuve.

#### LE CADRE

Après avoir évoqué le statut des livres au sein du patrimoine, voyons-les dans le cadre de leur utilisation.

#### *Des collections à part : l'école et le trésor*

L'une des premières raisons de rassembler une collection de livres est la présence d'une école. Or, il n'en reste que de rares témoignages dans le Midi. Selon Jacques Verger, la plupart des écoles cathédrales ne sont, ici, que des établissements modestes et le demeurent tout au long de leur histoire.

*Item secundum volumen Hugutionis, qui incipit in secundo folio ipso et finit in penultimo et filio. Item quemdam librum in quo sunt diversi tractatus, cujus medietas est in pergameno, et alia in papiro, et incipit in primo folio utrum et finit in penultimo judicem. Item quemdam librum Novus florigerus qui incipit in primo folio quoniam et finit in ultimo bonus quia sanatur. Item quemdam librum qui intitulatur tractatus moralis in septem vitiis capitalibus, qui incipit in secundo folio ac in secundo et finit in penultimo de quo dicit. Item quedam statuta in papiro, que incipiunt in secundo folio statuimus et finiunt in penultimo perit tamen » [suit la description de quelques bijoux et de parements liturgiques]. *Ista omnia et singula tenentur restituere domini Jacobus et Isnardus Gasqui (...) ».**

39. GCN, t. II, col. 308-310 : « *Similiter lego eidem magistro Petro [Quintini] Sermones de sanctis, quos compilavit dominus Bertrandus quondam cardinalis de Turre. Et etiam lego eidem Sermones dominicales, scriptos in papiro, quos idem dominus cardinalis compilavit, in quibus etiam dictus multum laboravit ».*

40. *Bibliothèques ecclésiastiques*, 348.54 A, p. 248 (pour le legs); pour l'inventaire, cf. AD BDR, 2 G 186, n° 1186; Noël COULET, « Trois bibliothèques d'archevêques d'Aix-en-Provence dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle », dans *Formation intellectuelle et culture du clergé dans les territoires angevins (milieu XIII<sup>e</sup>-fin XV<sup>e</sup> siècle)*, dir. Marie-Madeleine DE CEVINS, Jean-Michel MATZ, Rome (École Française de Rome), 2005, p. 162; *Bibliothèques ecclésiastiques*, t. II, p. 247-254.

Cependant, du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle quelques évêques ont essayé de fédérer sous leur autorité des institutions éducatives diverses<sup>41</sup>. Ainsi la présence de capiscols est confirmée dans certains chapitres: à Aix, par exemple, en 1050, un dénommé Pons dirigeait l'école du cloître<sup>42</sup>. Il en était de même, à cette époque, à Arles, mais, d'après Jacques Paul, la charge de capiscol aurait ici concerné non pas les études à proprement parler, mais plutôt le déroulement de la liturgie<sup>43</sup>. Ainsi cette fonction aurait-elle perdu progressivement de sa spécificité, tout comme du reste, celle même d'école cathédrale. Ce phénomène est sensible en particulier au cours du XIV<sup>e</sup> siècle, du fait de l'essor des autres écoles urbaines et surtout, de celles des ordres mendiants<sup>44</sup>.

Le trésor est un dépôt de reliques et d'objets précieux, mais aussi de livres qui, tant par leur prix que par leur ancienneté, ont joué un rôle important pour la communauté religieuse. Son emplacement au sein de l'église a varié selon les sites et les époques. Marie-Claude Léonelli rappelle qu'en 1450, par exemple, à la cathédrale de Saint-Paul Trois Châteaux, ces objets étaient entreposés dans trois caisses placées à proximité du maître-autel, de l'autel de saint Jean et de l'autel de sainte Madeleine<sup>45</sup> tandis qu'à Avignon, en 1384, l'orfèvrerie et les parements étaient rangés dans une pièce située dans la tour au-dessus de la sacristie. Les livres, quant à eux, étaient ailleurs, répartis en quatre dépôts différents. À la cathédrale d'Arles, les reliques faisaient l'objet d'une attention toute particulière; un document de 1293 rappelle que plus de 70 d'entre elles étaient précisément identifiées. Les plus précieuses, celles de saint Trophime, étaient conservées dans un coffre ancien (« *in arca veteri* »)<sup>46</sup>. Dans tous les inventaires, l'énumération de ces saints témoignages occupe toujours une place de choix, mais les trésors renfermaient aussi, parfois, des objets profanes, issus de legs de particuliers<sup>47</sup>.

### *L'approvisionnement*

Les documents concernant la copie et la décoration de manuscrits, en revanche, sont assez peu nombreux. À la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, à Avignon, un enlumineur, Étienne Gendre, exerçait son art pour le compte du chapitre. Son inventaire après décès (29 novembre 1375) cite, entre autres, les couleurs qu'il utilisait pour peindre, la pierre dont il se servait pour les briser et quelques

41. Jacques VERGER, « Les écoles cathédrales méridionales. État de la question », dans *La cathédrale (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle, Cahier de Fanjeaux*, t. 30, 1995, p. 245-268, en particulier p. 247.

42. VERGER, « Les écoles », *Ibidem*.

43. Jacques PAUL, « Le contraste culturel entre le Nord et le Midi de la France », dans *Église et culture en France méridionale (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle). Cahiers de Fanjeaux*, t. 35, 2000, p. 19-48; PECOUT, « Une technocratie », p. 100.

44. VERGER, « Les écoles », *cit.*

45. LEONELLI, « Les trésors », p. 370.

46. GCN, *Arles*, n° 2768, col. 1102-1103; LEONELLI, « Les trésors », *ibidem*.

47. LEONELLI, « Les trésors », p. 373.

fragments des missels qu'on l'avait chargé d'enluminer et qui étaient restés dans sa demeure<sup>48</sup>.

Les évêques et archevêques faisaient copier leurs manuscrits par des copistes professionnels voire par des collaborateurs. Nous avons déjà rappelé que l'évêque de Marseille Jean *Gasqui* a fait copier un bréviaire et un exemplaire du traité de *Compendium pauperis* de Jean Rigaud<sup>49</sup>. Au XIII<sup>e</sup> siècle, le chapitre d'Embrun reçoit le legs de son ancien archevêque (de 1250 à 1271), Henri de Suse, cardinal d'Ostie. Henri lègue, en particulier, l'un de ses commentaires sur les Décrétales, œuvre d'un copiste nommé *Molinarius*, en précisant qu'il faudra d'abord en faire corriger le texte à Paris et qu'ensuite l'ouvrage devra rester propriété inaliénable du chapitre, et n'en sortir en aucun cas. La clause du testament qui impose de réaliser à l'intérieur du chapitre les copies du volume éventuellement envisagées<sup>50</sup> ne permet pas d'affirmer qu'il y avait alors, en son sein, un personnel spécialisé, en mesure d'effectuer cette tâche. Henri de Suse fait aussi référence à sa Bible enluminée en un volume, qu'il a acquise à Paris. Il la lègue à l'ordre des Prêcheurs, mais l'usufruit en est attribué à un dominicain, Raymond de Mévouillon, qui devient plus tard évêque de Gap et archevêque d'Embrun. Nous ne savons pas si Raymond a conservé cette Bible.

Pour la fin du XV<sup>e</sup> siècle, Philippe Quélus de Lévis, cardinal et archevêque d'Arles, mort à Rome en 1473, est un bibliophile de renom, qui s'est aussi approvisionné à Rome. Telle est l'origine de son très bel exemplaire des Épîtres de saint Jérôme en écriture humanistique et richement décoré, de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle (ms. Paris, BnF, latin 8910)<sup>51</sup>.

### *Espaces et pratiques de lecture*

Aussi bien les évêques et les archevêques que les chanoines possédaient des livres à titre personnel qui passaient après leur mort dans la dotation de l'église. On peut reconnaître ces livres dans les inventaires qui distinguent parfois collections « personnelles » et bibliothèques institutionnelles. Ceux de la cathédrale d'Aix, par exemple, citent les legs de Guillaume Isnard, qui avait donné un bréviaire et de Raymond *de Opere*, avec un missel et un bréviaire. L'archidiacre Roland Noulon avait légué un psautier, un processionnaire et des évangiles, tandis que l'archevêque Jean Peysson (1361-1368), ancien évêque de Digne (1341-1361) avait offert un bréviaire et un *Mariale*.

48. Anne-Marie HAYEZ, « Notre-Dame des Doms d'Avignon », dans *La cathédrale XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle, Cahiers de Fanjeaux* 30, 1995, p. 185-216.

49. GCN, *Marseille*, col. 305-306.

50. PARAVICINI BAGLIANI, *Testamenti*, p. 133-141; PECOUT, « Une technocratie », p. 105. Document actuellement perdu, transmis dans le Livre Vert de l'Église d'Embrun.

51. Notice dans *Dix siècles d'enluminure italienne* [Catalogue de l'exposition], Paris, Bibliothèque nationale, 1983, p. 165. Philippe de Lévis est aussi propriétaire d'un exemplaire de la *Cité de Dieu* de saint Augustin (Ms. Paris, Bibl. Sainte-Geneviève, 218).

Le premier de ces deux manuscrits a été conservé (BnF, latin 1038)<sup>52</sup>. Notons que la cathédrale ne semble avoir récupéré aucun autre livre de ce prélat, qui avait pourtant effectué une activité législative et théologique considérable à la tête du chapitre. Il avait environ 200 manuscrits, parmi lesquels figurent plusieurs recueils de statuts de la cathédrale, des statuts synodaux, cinq cartulaires et une caisse pleine de documents d'archives<sup>53</sup>.

De nombreux évêques et des archevêques provençaux ont possédé de remarquables collections de livres. Ces prélats, tous liés à la curie pontificale, régulièrement présents aux conciles où ils se procurent et s'échangent des manuscrits, sont des intellectuels de haut niveau<sup>54</sup>. Leur aura rejailit sur les Églises dont ils sont les titulaires et dont les résidences épiscopales possèdent, à leur tour, des bibliothèques importantes. Dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, Raymond de Bollène, archevêque d'Arles, disposait d'une étude, un *studium* situé dans la tour de la cathédrale<sup>55</sup>. Les maisons épiscopales de Digne et de Marseille avaient leurs propres livres, qui sont parfois nous l'avons vu, réclamés par les chanoines après le départ d'un évêque<sup>56</sup>. Dans celle de Marseille, par exemple, on trouvait des livres liturgiques et les recueils de sermons, avec les glossaires, les recueils de citations patristiques, les statuts. Il y avait même un texte de médecine (« *Item theoricam medicine* »), qui correspond probablement à la *Pantegni* d'Isaac, traduite par Constantin l'Africain. Ce livre venait peut-être de Jean *Gasqui*, titulaire du siège jusqu'en 1344, qui avait reçu une formation en philosophie naturelle et médecine et qui avait été ancien chapelain et médecin de Guillaume de Mandagout, archevêque d'Aix<sup>57</sup>.

L'inventaire d'Avignon Nicolai, lui aussi archevêque d'Aix (de 1422 à 1443), décrit les différentes pièces de la résidence archiépiscopale. On trouvait des livres à plusieurs endroits, en particulier dans le *studium*, où Avignon conservait les ouvrages liés à la réflexion théologique et à l'exercice du minis-

52. CHALANDON, « La bibliothèque », p. 40. Le second, *Mariale*, correspondrait, selon N. Coulet, à un livre composé à l'abbaye cistercienne de Beaupré, dans l'Oise (fin XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle), cf. COULET, « Trois bibliothèques », p. 166 et note 23.

53. COULET, « Trois bibliothèques », p. 165; *Bibliothèques ecclésiastiques*, n° 368.7, p. 396-404. Noël Coulet rappelle que Jean Peysson (ou Poisson) a participé en 1363 à l'enquête sur la vie et les miracles de Delphine de Puimichel; il souligne le profil éminemment « théologique » de sa bibliothèque, qui est moins marquée par le droit et la scolastique que celle d'autres archevêques, ainsi que son intérêt pour la mystique, attesté par la présence d'Henri de Suso.

54. Profils et inventaires de livres dans *Bibliothèques ecclésiastiques*, II; voir aussi Noël Coulet « Bibliothèques aixoises du XV<sup>e</sup> siècle (1433-1448) », dans *Livres et bibliothèques (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*. *Cahiers de Fanjeaux*, t. 31, p. 209-239.

55. GCN, Arles n° 611, col. 239: « *In camera juxta turrim in qua solitus est legere dominus Arelatensis archiepiscopus* ». Aucun livre n'est cependant décrit dans son testament. PECOUT, « Une technocratie », p. 100.

56. Pour Digne, voir le document concernant Elzéar de Villeneuve, Digne, AD Alpes-Haute-Provence, 1 G 457, fol. 41-53v. Pour Marseille, document de 1345, AD BDR, 6 G 109, n° 730 (*olim* La Major, chartes, sans indication de cote); GCN, Marseille, col. 317-318; *Bibliothèques ecclésiastiques*, t. II, p. 106 (avec les documents d'Adémar Ameilh, évêque de Marseille).

57. Ernest WICKERSHEIMER, *Dictionnaire biographique des médecins en France au Moyen Âge*, Paris 1936, p. 407.

tère épiscopal. Lui aussi s'intéressait à la médecine, à en croire la présence de trois traités d'Arnaud de Villeneuve. Il en était de même de l'astrologie. Son activité d'inquisiteur (l'inventaire décrit même quelques instruments de torture destinés à arracher les confessions<sup>58</sup>) l'avait amené à se procurer des ouvrages émanant de mouvements dissidents au sein de l'Église. Avignon possédait ainsi un exemplaire du traité de Telesforo de Cosenza, franciscain spirituel proche de Jean de Roquetaillade. Il y avait enfin quelques livres liturgiques de belle facture dans la chapelle secrète, réservée à son usage personnel.

Tout comme les évêques et les archevêques, les chanoines provençaux sont un milieu culturel relativement homogène. Ils ont largement pratiqué la lecture et l'étude. Le testament de l'évêque Jean *Gasqui* (1345), qui signale la présence à Marseille, de plusieurs chanoines très âgés qui n'y voyaient plus bien, et qui, pour faire leurs dévotions, avaient besoin de disposer de manuscrits écrits en grandes lettres ne semble pas contredire cette donnée<sup>59</sup>. Et si un document de 1357 relate que cinq chanoines de Notre-Dame des Doms d'Avignon ne savaient ni lire ni écrire, nous savons aussi que ce chapitre comptait au moins trois docteurs en décret : Guillaume Barralh, Paul de Sade et Jacques de Déaux. Jacques Blanc, chanoine de Digne puis préchantre d'Aix, est à la fois un médecin et un théologien. Originaire d'Avignon, membre de la curie pontificale, ce proche d'Arnaud de Villeneuve (il l'accompagne à deux reprises en Catalogne et assiste à la rédaction de son testament, en 1305) est destinataire de deux traités du maître, qui rappelle à plusieurs reprises sa solide formation en cette matière et sa profonde connaissance du monde des théologiens parisiens<sup>60</sup>. Jacques Blanc a reçu aussi en legs d'Arnaud des objets et des livres : un recueil d'œuvres théologiques et un autre d'œuvres médicales<sup>61</sup>.

Pour les chanoines marseillais, on peut citer l'exemple du prévôt Jean Boniface, d'une famille de marchands marseillais, qui, élu évêque de Glan-dèves, a offert en 1405 au chapitre un bréviaire relié en velours violet, enrichi de deux agrafes ornées de ses armes. Il demande à ce qu'il soit enchaîné

58. Document édité par Joseph-Hyacinthe ALBANÈS, dans *Bulletin du comité des travaux historiques et scientifiques*, t. 1, 1882, p. 354-382, n° 147 de l'éd., p. 361 (« *Item et quosdam grilhetos fusteos, ad inquirendum veritatem a delatis* »).

59. AD BDR, 6 G 104, n° 696 (olim La Major L, n° XXXVII); éd. GCN, *Marseille*, col. 306-312 : « *In primis lego Missale meum maius, quod est de grossa littera et ad usum curie Romane, ecclesie cathedrali sedis Massilie, ut antiquiores canonici, et alii indigentes propter visus debilitatem possint in celebrandis missis cum eo, ad Dei honorem et gloriam diucius celebrare, et quod non possit nec debeat per aliquem de dicta ecclesia extrahi, sicut nec cetera ornamenta* ».

60. Voir par exemple le passage « *Vobis qui sacras litteras ab infantia didicistis ...* », d'après la préface de *l'Apologia de versutiis et perversitatibus pseudo-theologorum*, de 1302, édition de cette œuvre par Josep PERARNAU I ESPELT, dans *Arxiu des Texts Catalans antics*, t. 20, 2011, p. 7-200.

61. Roque CHABAS, « *Inventario de los libros, ropas y demàs efectos de Arnaldo de Vilanueva* », dans *Revista de archivos, bibliotecas y museos*, an. VII, t. IX, 1903, p. 188-203, n° 167, 273, 275.

dans le chœur et qu'il ne soit jamais mis en vente<sup>62</sup>. Bérenger de Roche était propriétaire de 80 volumes. Les manuscrits de droit canon sont majoritaires, mais Bérenger avait aussi des livres de grammaire, de rhétorique et de philosophie, dont quelques classiques latins (Cicéron et Sénèque)<sup>63</sup>.

Terminons par quelques personnalités du chapitre de Saint-Trophime d'Arles. À la fin du XIII<sup>e</sup> siècle (1286), le chanoine Albert, un ancien frère sachel, rachète au cardinal Bernard de Languissel des ouvrages de théologie et de morale provenant d'un couvent de son ordre qui avait été dissous à la suite des dispositions du concile de Lyon de 1274<sup>64</sup>. Les livres de Bertrand de Barjols, maître de l'œuvre de la cathédrale (mort avant le 16 avril 1334), furent vendus pour la chambre apostolique par *Nerius Vitalis*, libraire de la Cour de Rome<sup>65</sup>. Pour le XV<sup>e</sup> siècle, émergent les personnalités du chanoine Dieulefit et d'Étienne Robert. Après la mort du premier, sa bibliothèque est versée à la cathédrale<sup>66</sup>, à l'exception d'un missel qui passe à l'église Notre-Dame la Principale<sup>67</sup>. Dieulefit avait une quarantaine de livres. Aux manuscrits liturgiques et aux recueils statutaires et administratifs de compétence de l'Église s'ajoutaient les textes littéraires en latin et en français (*Liber de fabulis*, *Belle Dame sans merci*, un *Roman* dont le contenu n'est pas précisé), ainsi que des ouvrages historiques et théologiques. Étienne Robert possédait, quant à lui, en 1475, une trentaine de volumes, pour la plupart des ouvrages de théologie et de droit canon. Mais sa collection compte aussi quelques textes de rhétorique et de grammaire (Priscien, Alexandre de Villedieu, les *Epîtres de Phalaridis* dans la traduction latine de l'Arétin et un livre « *ad componendum litteras* »). L'inventaire cite également un *Trésor de l'âme*, qui correspond sans doute à un recueil de textes pour la méditation, de sa propre main<sup>68</sup>.

## LES CONTENUS

Après ces considérations sur les collections à usage personnel, il nous faut voir ce que l'on pouvait trouver dans les collections institutionnelles.

62. Emile PERRIER, *Les bibliophiles et les collectionneurs provençaux*, Marseille, 1897, p. 201-202, note; *L'Antiquité de l'église de Marseille*, t. II, p. 580. Noël COULET, « Note sur les évêques de Glandèves aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », dans Françoise BÉRIAC éd., *Les prélats, l'Église et la société (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles). Hommage à Bernard Guillemin*, Bordeaux, 1994, p. 59-68, auquel ce legs a échappé.

63. AD BDR, 391 E 142, fol. 207v.

64. GCN, Arles, n° 2760, col. 1097-1098; PECOUT, « Une technocratie », p. 106.

65. *Bibliothèques ecclésiastiques*, t. I, p. 27; *Vatikanische Quellen zur Geschichte des päpstlichen Hof und Finanzverwaltung (1316-1378)*, Paderborn 1910-1953, t. I, p. 374.

66. AD BDR, 4 G 373, document de 1472.

67. Voici le passage en question, d'après l'inventaire de 1478 : « *Et primo unum missale completum cum calendario quod incipit in prima pagina "Ad honorem domini nostri Jesu Christi" et ultima pagina "Petrus Dieulofes"* » Antoine ROBOLLY, « Inventaire du trésor de Notre-Dame La Major (1478 et 1482) », dans *Congrès archéologique de France. Séances tenues à Arles par la Société française d'archéologie*, t. XLIII, 1876, p. 681-684.

68. AD BDR, 4 G 373.

*Les livres du culte*

André Vernet a étudié l'inventaire de la cathédrale de Narbonne, qui témoigne de l'existence de plusieurs dépôts de livres<sup>69</sup>. Il en est de même dans les cathédrales provençales. Les principaux étaient ceux de l'église et de la sacristie. L'inventaire de la cathédrale Saint-Trophime d'Arles de 1336 détaille une vingtaine de manuscrits liturgiques, classés par types : missels, évangiles et épistoliers. Pour Notre-Dame la Principale, dans la même ville, on avait, en 1417, une trentaine de manuscrits du trésor et de la sacristie : ordinaires, collectaires, psautiers, légendaires, missels. Le document se borne à indiquer parfois leur âge (« *antiquus* », « *novus* ») voire leur état de conservation (« *bonus* », « *laceratus* »)<sup>70</sup>. Pour les données concernant le rangement et la conservation, il cite également quatre coussins servant à poser les livres (« *III aurelleros pro libris* ») et un « *tabularium* » pour les conserver<sup>71</sup>. L'inventaire de la même église de la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle est lui, plus détaillé, puisqu'il décrit les reliures et mentionne les repères (incipit du 2<sup>e</sup> feuillet, explicit de l'avant-dernier) qui permettaient d'identifier un volume avec certitude. Mais les livres ne sont pas plus nombreux ; là aussi, ils sont seulement une trentaine et il s'agit exclusivement des livres liturgiques<sup>72</sup>. Enfin c'est dans un livre des comptes de la fin du xv<sup>e</sup> siècle que l'on trouve un inventaire du trésor de 1478 rédigé en provençal, ainsi que d'autres listes d'objets appartenant à la fabrique de l'église jusqu'en 1544. Dans ce cas aussi, on ne décrit que des livres liturgiques<sup>73</sup>.

Les inventaires de la cathédrale d'Aix-en-Provence se réfèrent tous aux livres de la sacristie<sup>74</sup>. Au sein de ces documents, des précisions sur l'usage liturgique permettent de déduire l'existence d'autres lieux de dépôt, permanents ou temporaires. L'inventaire de 1380, par exemple, distingue les livres d'usage quotidien pour l'église (« *libri currentes cothidie per sanctam ecclesiam* »), dont font partie les missels, les ordinaires, les légendiers, les bréviaires, les psautiers et la Bible, des livres d'usage non courant (« *secuntur alii libri non currentes* »). Ces derniers sont encore des missels et des psautiers glosés, ainsi que des bréviaires, plus deux ordinaires qui étaient attribués à l'usage des curés et qui étaient entreposés dans un tabernacle (« *in armario Corporis Christi* »). L'inventaire de 1407 isole, au sein de ce deuxième ensemble de « *libri non currentes* » les livres de peu de valeur (« *libri modici valoris* »). On

69. André VERNET, « La bibliothèque de la cathédrale de Narbonne au Moyen Âge » dans *Narbonne. Archéologie et histoire. Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon*, Montpellier 1973, p. 169-177.

70. Document dans Arles, Bibl. mun., ms 151, la liste des livres au fol. 332.

71. *Ibidem*, fol. 329v.

72. AD BDR, 3 G 25, fol. 409-410.

73. Antoine ROBOLLY, « Inventaire du trésor », *cit.*

74. CHALANDON, « La bibliothèque », p. 43 : « *recognoscamus rem inventarium rerum et jocalia ecclesie et sacristie ejusdem prout quolibet anno eciam fieri est consuetum* » ; et dans les documents de 1380 : « *jocalia et omnia alia bona ad sacristiam tangentia* », et de 1407 : « *Quiquidem bona et jocalia in sacristia ipsa reperta sunt* ».

note, par exemple, un « *liber anticus notatus de merda de mosca* » (n° 99; déjà cité dans les précédents inventaires, aux n° 97 de 1380 et n° 106 de 1404. Je ne connais pas d'autres attestations de cette dénomination pour désigner un type de notation musicale. Puisqu'elle figure sur un « *liber anticus* » il pourrait cependant s'agir de la notation aquitaine, qui se présente comme un essaim de petits points. (Je dois cette suggestion à L. Albiero, IRHT.) L'inventaire détaille ensuite une série supplémentaire de livres liturgiques à l'usage de l'église (« *secuntur libri dicti ecclesie* »). Aussi bien dans l'inventaire de 1380 que dans ceux de 1404 et de 1407, on peut distinguer la présence de livres entreposés dans l'ancienne sacristie et de livres à l'usage de la « *sacristia nova* » (ex. n° 133 de l'inventaire de 1407), ainsi que de quelques livres à l'usage du chapitre. Mais il y avait également un missel à l'usage de l'autel majeur (n° 38 de l'inventaire de 1407), un autre à l'usage du petit chœur, des psautiers respectivement destinés à l'usage du grand et du petit chœur, un collectaire et un bréviaire à l'usage de Rome qui étaient enchaînés dans le chœur (on ne sait s'il s'agissait du petit ou du grand).

#### *Les ouvrages de référence*

Outre les livres liturgiques, les collections des cathédrales contiennent de nombreux ouvrages de références: dictionnaires, répertoires, recueils d'extraits. Les œuvres complètes des Pères de l'Église, sauf les *Moralia* de Grégoire le Grand, ainsi que les sciences profanes, à l'exception parfois de la grammaire de Donat, sont absentes. Ces bibliothèques n'avaient pas à couvrir la totalité des savoirs, mais elles devaient uniquement satisfaire à des critères d'utilité. C'est un ensemble de pièces choisies que l'on proposait à la communauté. Certains de ces ouvrages étaient consultés quotidiennement pour les lectures de l'office et pour les sermons; ils se trouvaient donc dans le chœur, où on les enchaînait pour qu'ils restent sur place et pour qu'ils puissent ainsi témoigner de la mémoire de leurs donateurs. À Aix-en-Provence l'histoire y était représentée par les *Antiquités judaïques* de Flavius Josèphe; pour la théologie, on avait les *Sentences* de Pierre Lombard, dans un exemplaire offert par le chanoine *Petrus Olivarii*. La collection de références du chœur incluait également la *Scala coeli* de Jean de Gobi, dans un exemplaire légué par Jean Isnard et lui aussi, enchaîné (n° 72 de l'inventaire de 1407, n° 68 en 1404, absent dans l'inventaire de 1380), plus un livre de statuts de la cathédrale et le bréviaire complet légué par Raymond *de Opere*. Dans la même perspective, d'autres ouvrages de consultation étaient disponibles dans des exemplaires non enchaînés cette fois-ci, non pas, sans doute, parce qu'ils étaient jugés moins représentatifs, mais parce qu'ils pouvaient être emportés par les chanoines. C'était le cas d'un exemplaire des *Étymologies* d'Isidore de Séville (n° 38 de l'inventaire de 1380), des *Flores sanctorum* (n° 36 de l'inventaire de 1380), du *Décret* (n° 49) et des *Décrétales*, d'un autre exemplaire des *Sentences* de Pierre Lombard, d'un recueil consacré à l'exposition morale des



vices (n° 48 de 1380). Dans cet ensemble, s'impose un autre ouvrage de référence : l'encyclopédie de Barthélemy l'Anglais, qui avait jadis appartenu à l'archevêque Armand de Narçès (n° 53 de l'inventaire de 1380, n° 61 de celui de 1404, n° 65 de celui de 1407).

### *Reflets de la culture provençale*

Il convient à présent de signaler quelques ouvrages plus rares. Leur présence dans la bibliothèque commune témoigne de l'enracinement de nos cathédrales dans l'espace culturel provençal et de leur rayonnement, au cœur de la ville, dans la communauté des fidèles<sup>75</sup>. Parmi les textes cités, certains sont représentatifs du milieu canonial. Ces œuvres associent aspirations spirituelles et culture rhétorique et littéraire. C'est le cas, à Aix-en-Provence, des *Otia Hugonis*<sup>76</sup>, qui ont été identifiés par Anne Chalandon avec les *Méditations* d'Hugues Farsit, chanoine de Soissons (1111-1115).

À l'instar des ouvrages du même titre de Jean de Fécamp († 1078) et de saint Anselme († 1109), ce texte, en quatre livres, est une sorte d'autobiographie littéraire, où l'auteur esquisse sa vision spirituelle, défend sa foi contre les hérétiques et évoque sa formation et ses écrits. Seuls deux exemplaires conservés de cet ouvrage ont été signalés jusqu'ici. Le premier, incomplet, est aux folios 69-71 du manuscrit BnF, latin 2484, un recueil d'épîtres provenant de la bibliothèque de Charles d'Orléans<sup>77</sup>. L'autre a été transmis dans un manuscrit de la fin du XII<sup>e</sup> siècle : Troyes, Médiathèque 433, fol. 49-106v, provenant de l'abbaye de Clairvaux. Cependant, Anne Chalandon a signalé deux autres attestations des *Otia Hugonis* dans des anciens catalogues des monastères de Beinwill en Suisse (abbaye bénédictine au diocèse de Cologne) et de Montrieux (chartreux, en Provence). De son côté, A. Wilmart avait signalé la présence de ce texte (sous le titre « *Hugo de suo ocio ad sororem suam* ») dans l'un des manuscrits présents dans l'inventaire de la bibliothèque pontificale d'Avignon compilé en 1375 sous Grégoire XI<sup>78</sup>. Ce texte paraît

75. À titre d'exemple, citons le legs de maître Bendich Borrian, juif converti, qui en 1487 offre une importante somme d'argent pour l'achèvement du portail de Saint-Sauveur d'Aix; cf. Danièle IANCU-AGOU, « Communautés juives méridionales », dans Gilbert DAHAN, éd., *Gersonide en son temps. Science et philosophie médiévale*, Louvain-Paris 1991, p. 29-30, d'après AD BDR, 309 E 257, fol. 931, 26 novembre 1487.

76. N° 98 de l'inventaire de 1380, n° 107 de 1404, n° 100 de 1407 : « *Incipit prologus librorum qui dicitur Ortus Hugonis* »).

77. L'ex-libris de Charles d'Orléans se trouve à la fin, folio 71, col. B, plus bas la mention « *De camera compotorum* » et « *Retorica* ». Au folio 1, table ancienne en écriture élégante de chancellerie, XIV<sup>e</sup> s., et à côté de la même main, nom du possesseur : « *M. [?] de Carbaneis* ».

78. Franciscus EHRLE, *Historia bibliothecae romanorum pontificum tum Bonifatianae tum Avenionensis*, I, Romae 1890, p. 481, n° 342. Le même recueil figurait déjà dans l'inventaire de cette bibliothèque dressé sous le pontificat d'Urbain V, en 1369, mais ici, seul le premier titre était cité; il n'y avait donc aucune référence au texte qui nous intéresse; EHRLE, *Historia*, p. 384, n° 1302.

donc avoir été apprécié spécialement dans le Midi de la France et dans le milieu monastique réformé<sup>79</sup>.

Toujours dans la collection de livres de la cathédrale d'Aix figurent les *Otia imperialia* (n° 109 de l'inventaire de 1380, n° 120 de 1404 et n° 113 de 1407). Cette compilation géographique et historique, qui est à la fois un récit de voyage et un recueil de merveilles, accorde un large espace à la Provence. Son auteur est Gervais de Tilbury, un ecclésiastique anglais qui a séjourné successivement dans le royaume de Sicile, où il a servi le roi Guillaume († 1189), et le territoire d'Arles, où il achève sa carrière<sup>80</sup>. Les *Otia imperialia* sont transmis dans de nombreux manuscrits méridionaux : citons notamment Vatican, Vat. Lat. 933, copié à Arles, XIII<sup>e</sup> siècle, BnF, latin 6488, fin du XIII<sup>e</sup> siècle, BnF, latin 6489, copié à Avignon, fin du XIV<sup>e</sup> siècle et Wolfenbüttel, Herzog und August Bibliothek, Guelferbytanus 481 (Helmstedt), copié, lui aussi, dans le Midi de la France.

Par ailleurs, des exemplaires des *Otia* sont aussi présents dans les bibliothèques du cardinal Pierre Blau<sup>81</sup> et de Guillaume Fillastre. Il est possible mais non assuré que ce dernier, ancien archevêque de Reims (†1428) qui a lui aussi été cardinal, ait séjourné notamment dans le diocèse d'Aix entre 1420 et 1422<sup>82</sup>. Enfin, l'une des attestations sans doute les plus anciennes des *Otia* dans le Midi renvoie à la bibliothèque de Guillaume Ribot (milieu du XIII<sup>e</sup> siècle). Cet ancien évêque de Vence, qui a soutenu le comte Raymond Bérenger V, est mort à Saint-Victor de Marseille en 1257, après avoir légué ses livres à l'abbaye. Un exemplaire des *Otia imperialia* figure d'ailleurs dans les catalogues de Saint-Victor de 1374 et de 1410<sup>83</sup>. Rappelons que l'œuvre de Gervais de Tilbury a constitué l'une des sources les plus souvent citées par le juriste avignonnais Jean Raynaud († vers 1432-1433), dans son *Viridarium*,

79. André VERNET, « Les Loisirs d'un chanoine de Soissons, Hugues Farsit », dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1959, Paris 1961, p. 108-111, repris dans André VERNET, *Études médiévales*, Paris 1981, p. 136-137. Le texte a été signalé et étudié par André WILMART, « Les loisirs ou sentiments intimes d'un chancelier de France », dans *Revue bénédictine*, t. 51, 1939, p. 182-204, qui avait hâtivement proposé d'identifier l'auteur avec Hugues de Champfleury, chancelier de Louis VII et évêque de Soissons 1159-1175, ignorant que l'ouvrage avait déjà été repéré et étudié par les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* qui, dès 1763, l'avaient attribué à Hugues Farsit, chanoine de Saint-Jean de Vignes (Soissons).

80. *Histoire littéraire de la France*, t. XVII, Paris, 1832, p. 82-109. Sur la tradition manuscrite de ce texte, James R. CALDWELL, « Manuscripts of Gervase of Tilbury's *Otia imperialia* », dans *Scriptorium*, t. 16, 1962, p. 28-45; *Le livre des merveilles. Divertissement pour un empereur*, éd. trad. et comm. par A. DUCHESNE, Paris 1991.

81. Avignon, 1407; *BMMF*, n° 1483.

82. Pour la biographie de Fillastre, Hélène MILLET, « Guillaume Fillastre. Esquisse biographique », dans *Humanisme et culture géographique à l'époque du concile de Constance*, éd. Didier Marcotte, Brepols, 2002 (Terrarum orbis, 3), p. 13; pour la période de sa commende à Aix, Noël COULET, « Bibliothèques aixoises », *cit.*, p. 210. Pour sa bibliothèque et la présence des *Otia imperialia*, Geneviève HASENOHR, « L'essor des bibliothèques privées », dans *Histoire des bibliothèques françaises*, t. I, *Les bibliothèques médiévales*, dir. André VERNET, Paris, Promodis, 1989, p. 238-239 et 262.

83. Donatella NEBBIAI, *La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, Paris, CNRS éditions, 2005, p. 90-93 (DER 74).

vaste encyclopédie consacrée à l'histoire et la géographie de la Provence composée vers 1420. M. Schmitz a récemment livré l'édition critique de cette œuvre dans sa thèse de doctorat<sup>84</sup>.

En conclusion de ce parcours, évoquons l'exemple d'Arles. Le seul inventaire conservé pour Saint-Trophime ne décrit que des manuscrits liturgiques. Pourtant cette Église constitue une référence culturelle pour la ville et pour la région et la création littéraire en langue vernaculaire s'est amplement développée autour du chapitre, à la fois destinataire et protagoniste. Dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, Bertrand d'Alaman compose son *Sirventes* contre l'archevêque d'Arles<sup>85</sup>. En 1487, le médecin d'Arles Jean Nicolai avait laissé en dépôt à la cathédrale son exemplaire manuscrit de la *Vie de saint Trophime*<sup>86</sup>. L'inventaire étant intégralement rédigé en latin, ce titre aussi est formulé en cette langue, mais il n'est pas impossible que Nicolai ait possédé la version versifiée en provençal de cette œuvre, qui a connu une ample diffusion dans la région<sup>87</sup>. L'un de ses transmetteurs en est, dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, Bertrand Boysset<sup>88</sup>, un arpenteur né vers 1355. Sa copie date du 27 février 1380<sup>89</sup>.

Boysset, personnalité originale et complexe, illustre la diffusion de la pratique de l'écriture et l'essor des savoirs littéraires, scientifiques et techniques dans les milieux laïques. Son œuvre la plus connue, un traité de sa spécialité, l'arpentage, nous est également parvenue dans un manuscrit de sa main, Carpentras, Bibl. Inguimbertaine 327 (du 8 janvier 1405)<sup>90</sup>. On a aussi

84. Max SCHMITZ, *Le Viridarium du juriste avignonnais Jean Raynaud*, Louvain-la Neuve, Université catholique (2012), thèse sous la direction de Baudoin Van Abeele; voir en particulier pour l'apport de Gervais de Tilbury, p. 62-64 et 178-180.

85. Paris, BnF, ms français 12474, fol. 244; François-Just-Marie RAYNOUARD, *Choix de poésies originales des troubadours*, t. IV, 1819, p. 218-220; *Histoire littéraire de la France*, t. XIX, p. 497.

86. « *Item unum librum in papiro contienens Vitam beati Trophimi quam habet dominus archidiaconus dominus Jeronimus Ritis* »: AD BDR, 403 E 53, fol. 110v-111. Pour le texte latin, BHL, t. II, 8319 et supplément p. 841.

87. Sur la vie en vers de saint Trophime, Nicola ZINGARELLI, « Le roman de saint Trophime », dans *Annales du Midi*, 13, 1901, p. 297-345 (édition établie d'après une copie de 1617); Clovis BRUNEL, *Bibliographie des manuscrits littéraires en ancien provençal*, Paris, Droz, 1935, p. 54, 57 187; pour les vies de saints en occitan, en général Michel ZINK, Geneviève HASENOHR, éd., *Dictionnaire des lettres françaises*, Paris, 1993, p. 1477-1479 (s. v. « Vies de saint en occitan »).

88. Paul MEYER, « Les manuscrits de Bertrand Boysset », dans *Romania*, t. 22-1, 1893, p. 94.

89. 1379 ancien style; d'après Paul Meyer, il n'en subsiste qu'un feuillet, correspondant aux vers 400-457, qui était relié à la fin d'un recueil de morceaux variés conservé à Aix en 1888 dans le cabinet de M. Paul Arbaud, *Revue des langues romanes*, 1888, 4<sup>e</sup> série, t. II, p. 477.

90. Le traité d'arpentage est transmis dans le manuscrit Carpentras, Bibl. Inguimbertaine 327 (8 janvier 1405), *Mss. datés*, t. VI, p. 135, l'édition de Pierre PORTET, *Bertrand Boysset, la vie et les œuvres techniques d'un arpenteur médiéval [Multimédia multisupport]*: v. 1355 - v. 1416 : édition et commentaire du texte provençal de « *La siensa de destrax* » et de « *La siensa d'atermenar* », Paris, le Manuscrit, cop. 2004. Voir aussi désormais Madeleine MOTTE, *Bertran Boysset. Manuscrit 327 de l'Inguimbertaine*, Montpellier, 2010 (édition, étude; bibliographie mise à jour p. 41-43). Pour la chronique, GCN, *Arles*, p. 703-705 et *passim*. Une autre copie de ce traité est transmise dans le ms. Aix, Bibl. Méjanes 123 (*Livre des termes ou manière de planter les termes*), du XIV<sup>e</sup> siècle; CGM, t. XVI, p. 77-78. *Bertran Boysset, un Arlésien au Moyen Âge. Exposition à l'église Saint-Martin du Méjan*, Arles, 1985.

son livre de raison, que Boysset tient à jour entre 1365 et 1401<sup>91</sup>. Il y enregistre les épisodes les plus significatifs de l'histoire de sa ville, et plusieurs d'entre eux concernent directement la cathédrale: citons le récit de la translation du corps du saint, qui avait été effectuée à la cathédrale en 1152<sup>92</sup> et, pour le 4 juin 1365, le compte rendu du couronnement de l'empereur Charles IV de Luxembourg, célébré à Saint-Trophime par l'archevêque d'Arles, Guillaume de Lagarde<sup>93</sup>.

## CONCLUSION

Pour conclure, le profil et le lectorat de ces bibliothèques ne se dégagent pas toujours clairement de la documentation conservée. Il est délicat, en

91. Ms. Gênes, E II 18; Francesco NOVATI, « Le livre de raison de Bertrand Boysset », dans *Romania* 1892, t. 21, p. 528-556; copie partielle vers 1402 par Boysset dans BnF, français 5728, fol. III-XLII, reproduit sur Gallica ([http://gallica.bnf.fr/Search?adva=1&t\\_typedoc=manuscrits&f\\_language=fre&reset=true&lang=FR&sq=Bertrand+boysset](http://gallica.bnf.fr/Search?adva=1&t_typedoc=manuscrits&f_language=fre&reset=true&lang=FR&sq=Bertrand+boysset)) avec quelques illustrations aussi de l'auteur. Une copie a été établie au XVIII<sup>e</sup> siècle par l'abbé Bonnemant dans le ms. Arles 226, II<sup>e</sup> partie; CGM, t. XX, 1893, p. 456-457; voir aussi Paul MEYER, dans *Romania*, t. XXI, 1892, p. 559-562; Jean-Baptiste CAMPS, *Manuscrits occitans de la BnF*, Lyon, Enssib, 2010, mémoire inédit. Pour les livres de raison en Provence, Noël COULET, « Les livres de raison en Provence médiévale », dans *Provence historique*, t. 54, 2004, p. 293-305; Pierre PORTET, *Bertrand Boysset. La vie et les œuvres*, p. 94, n. 1, cite divers exemples de ces recueils d'après un relevé établi lors de l'exposition consacrée aux livres de raison de Paris en 1954: *Les livres de raison (1328-1870). Exposition du 16 novembre au 10 décembre 1954 à la maison des chambres d'agriculture de Paris*, numéro spécial de la revue *Chambres d'agriculture* [Paris, 1954]. Sont notamment cités, dans ce relevé, le Livre de raison de Jean Blaise, neveu d'Arnaud de Villeneuve, conservé aux archives de la ville de Marseille et étudié par Noël COULET, « Le livre de raison d'un marchand, Jean Blaise (c. 1329-1337) », dans TH. PECOUT, dir. *Marseille au Moyen Âge entre Provence et Méditerranée...*, p. 275-278; un autre livre de raison qui renvoie au milieu de la cathédrale est celui de Jacques Chabas, chanoine de Marseille, AD BDR, 2 G 2704 (1391-1408), inédit à notre connaissance.

92. GCN, Arles, col. 221-222.

93. Voici les autres principaux épisodes historiques mentionnés par Bertrand Boysset à propos de la cathédrale: 1365, 4 juin, couronnement de Charles IV par l'archevêque en présence de tous les évêques des diocèses suffragants (GCN, n° 1622); 1397, 29 mars, entrée du roi d'Aragon (GCN, n° 1727); 1399, février (bateaux, pape), GCN, n° 1733; 1398, 13 décembre, mort de Jean de Rochechouart, archevêque d'Arles, GCN, n° 1732; 1400, 2 décembre, mariage du roi Louis (GCN, n° 1739); 1400, octobre, retour du roi à Arles (GCN, n° 1732); 1401, 10 février, prédication de Vincent Ferrier à Arles (GCN, n° 1742); 1402, 27 mai, le roi fait combattre le léon d'Arles contre un taureau dans la cour de l'archevêché (GCN, n° 1745); 1404, 7 juillet, « lo cantar du prinse de Tarente, frère du roi » (GCN, n° 1758); 1411, 20 mars, la reine à Arles (GCN, n° 1758). Boysset serait également l'auteur du *Roman d'Arles*, récit composé de 1096 vers. Ce texte rassemble trois légendes relatives à Arles: la légende du bois de la croix, celle de saint Trophime et le récit de la prise de la ville par Charlemagne. Cette compilation aurait été justement inspirée par l'épisode du couronnement de Charles IV à saint Trophime (Madeleine LE MERRER, « La célébration d'Arles Lou Blanc, ou la relation de la geste impériale par Bertrand Boysset », dans *Studia occitanica in memoriam Paul Remy*, Kalamazoo, 1986, t. 2, p. 133-152). Le *Roman d'Arles* est transmis dans un manuscrit, Aix-en-Provence, Musée Arbaud, MO 63. Ce recueil, tout de la main de Bertrand Boysset, qui l'a copié de 1372 à c. 1380, comprend divers autres textes de littérature et de piété, dont le *Livre de Sidrac*, les *Coblas* de Bernard Carbonel (auteur marseillais du XV<sup>e</sup> siècle), une vie de sainte Madeleine et un fragment de la *Vie de saint Trophime*, plus quelques extraits du *Trésor* de Brunetto Latini. Description du contenu par Pierre PORTET, *La vie et les œuvres*, p. 97-103.

particulier, de distinguer la dotation en livres propre à la communauté de celle à l'usage des prélats (évêques, archevêques et chanoines), non seulement en raison de la mobilité de ces derniers, mais aussi de l'importance que les livres occupent dans le patrimoine et des controverses de propriété qui s'ensuivent. Appréhender la bibliothèque d'une cathédrale passe donc, en premier lieu, par la reconnaissance des multiples dépôts de livres ici présents, depuis ceux de l'école (celui-ci, nous l'avons vu, n'est guère représenté dans notre documentation) et du trésor, jusqu'aux livres liturgiques qui servaient quotidiennement au service divin. Les évêques ont disposé, dans leurs résidences (palais ou maison épiscopale), de collections de livres à leur usage, composées de manuscrits liturgiques et théologiques, de recueils de sermons, d'instruments de travail, d'encyclopédies. Quant aux collections de livres à l'usage commun du chapitre, elles étaient loin de se limiter aux seuls livres liturgiques et contenaient, elles aussi, des exemplaires de ces ouvrages de références, provenant dans bien des cas de dons et de legs des chanoines, des évêques ou même de laïcs lettrés. Ces livres, parfois enchaînés dans le chœur ou dans d'autres espaces réservés à la communauté, ont contribué à constituer des bibliothèques utilitaires, sélectives, d'ouvrages choisis pour l'exercice du ministère ecclésiastique et de la liturgie. Loin d'être exhaustives et de viser l'universalité des savoirs, ces bibliothèques ont pu néanmoins renfermer quelques ouvrages de contenu hagiographique, spirituel ou littéraire qui témoignent de l'ancrage des Églises dans l'espace urbain et régional, dans un mouvement général où la communauté des fidèles construit sa propre mémoire. Les cathédrales n'ont pas alors été les seules bénéficiaires de ce processus qui a aussi concerné d'autres importantes institutions religieuses.

Donatella NEBBIAI

\*  
\*   \*   \*

## ANNEXES

## 1) Répertoire chronologique des anciens inventaires et listes de livres

1122

Raymond évêque de Marseille (c. 1082-1122) lègue ses livres au chapitre de Marseille. Joseph-Hyacinthe ALBANÈS, *Armorial et sigillographie des évêques de Marseille*, Marseille, 1884, p. 42; Pécout, « Une technocratie », p. 42.

1248

Livres prêtés aux dignitaires du chapitre d'Arles en 1248.  
Paris, BnF, latin 2207, fol. 1 (*Moralia in Job*);  
*Cat. Gén. Mss.*, II, p. 365.

1257, 2 avril

Testament de Guillaume Ribot, évêque de Vence, léguant ses livres à l'abbaye Saint-Victor de Marseille à l'exception d'un bréviaire, qui devra rester en possession de la cathédrale de Vence.

AD BDR, 1 H 133, n° 654.

Donatella NEBBIAI, *La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, Paris, CNRS éditions, 2005 (DER 74), p. 233-234.

1271, 29 octobre

Henri de Suse, cardinal d'Ostie, lègue l'un de ses commentaires sur les Décrétales, œuvre d'un copiste nommé *Molinarius*, au chapitre d'Embrun; il précise qu'il faudra d'abord en faire corriger le texte à Paris et qu'ensuite l'ouvrage devra rester propriété inaliénable du chapitre, et n'en sortir en aucun cas. D'autres livres sont attribués à l'usage de Rostaing, chanoine de Vence, et de Raymond de Mévouillon, futur évêque de Gap (1282-1289) et archevêque d'Embrun (1289-1294).

GC, III, Paris 1725, *Instr.*, col. 180-182, n° 3 (Livre Vert de l'Église d'Embrun, perdu).  
Agostino PARAVICINI BAGLIANI, *Testamenti*, p. 133-141.

1286

Le chanoine Albert de Bologne, du chapitre d'Arles, ancien frère sachel, rachète au cardinal Bernard Languissel des ouvrages de théologie et de morale provenant d'un couvent dissous à la suite des dispositions du concile de Lyon de 1274.

GCN, *Arles*, n° 2760, col. 1097-1098.

1318, 22 octobre

Dans l'inventaire après décès d'Arnaud de Villeneuve, théologien et médecin catalan, deux livres sont légués à Jacques Blanc, chanoine de Digne, puis préchantre de la cathédrale d'Aix-en-Provence, son confrère.

Roque CHABAS, « Inventario de los libros, ropas y demàs efectos de Arnaldo de Vilanueva », dans *Revista de archivos, bibliotecas y museos*, an. VII, t. IX, 1903, p. 188-203.

1320-1321

Inventaire du palais archiépiscopal d'Aix dressé pendant la vacance de l'épiscopat après la mort de Pierre des Prés (1320-1321).

Vatican, Archivio segreto vaticano, Coll. 16, 103, fol. 162v, 166v.

*Bibliothèques ecclésiastiques*, II, n° 320.1.

BMMF, n° 25.

1333, 22-27 mai

Le chapitre d'Embrun délibère que les ornements de feu Raymond de Mévouillon, évêque de Gap, seront entreposés à la sacristie, ainsi que son missel, son calice et ses burettes d'argent, pour servir à l'usage des chanoines les dimanches et les fêtes solennelles.

AD Hautes-Alpes, G 1673.

1334, 21 août

Inventaire des livres de l'église Notre-Dame de la Seds, Aix-en-Provence

AD BDR, 2 G 126, n° 802.

1334, 16 avril

Livres de Bertrand de Barjols, maître d'œuvre de la cathédrale Saint-Trophime d'Arles, vendus pour la Chambre par *Nerius Vitalis*, libraire de la Cour de Rome.

*Bibliothèques ecclésiastiques* I, 334.4; *Vatikanische Quellen zur Geschichte des päpstlichen Hof und Finanzverwaltung (1316-1378)*, Paderborn 1910, t. I, p. 374.

1339, 19 septembre

Testament d'Armand Narcès, archevêque d'Aix (1329-1348), mentionnant 38 livres.

Vatican, Archivio segreto vaticano, Reg. Avenion. 52, fol. 443-450.

AD BDR, 2 G 186, n° 1186.

*Bibliothèques ecclésiastiques*, II, n° 348.54, A.

1336, 2 janvier

Inventaire du trésor de Saint-Trophime d'Arles mentionnant des livres liturgiques.

AD BDR, 4 G 247, fol. 46v-47.

BMMF, n° 93.

1341

Inventaire des livres laissés par Elzéar de Villeneuve, évêque de Digne, à la cathédrale de Digne. D'autres livres sont laissés à l'héritier de l'évêque, son neveu Élion de Villeneuve.

Vatican, Archivio segreto vaticano, Coll. 471, fol. 1-3, 4, 5-7.

Digne, AD Alpes-de-Haute-Provence, 1 G 457, fol. 41-53v (cartulaire de la cathédrale).

*Bibliothèques ecclésiastiques*, I, n° 341.4.

BMMF, n° 562.

1344, 5 septembre

Testament de l'évêque de Marseille Jean *Gasqui*, contenant l'inventaire de ses biens et de ses livres.

ADBDR, 6 G 104, n° 696 (*olim* La Major L, n° XXXVII).  
GCN, *Marseille*, col. 308-310.

1345, 11 mars

Reconnaissance des meubles du palais épiscopal de Marseille, sous l'épiscopat de Robert de Mandagout («*Res infrascripte non inveniuntur in domo episcopali Massilie*»).

AD BDR, 6 G 109, n° 730.

GCN, *Marseille*, col. 317-318.

1353

Inventaire des biens et des livres de Dragonnet d'Artaud de Montauban, évêque de Gap, trouvés en 1353 dans le trésor pontifical.

Vatican, Arch. segreto vaticano, Reg. Avenion. 125, 211-211v; 122, 198v; 127, 212-213.

*Bibliothèques ecclésiastiques*, II, 349.3.

1363, 29 novembre

Inventaire après décès des livres d'Armand Narcès avec estimation, dans le cadre du droit de dépouille (52 livres).

AD BDR, 2 G 186, n° 1186.

*Bibliothèques ecclésiastiques*, II, n° 348.54, B.

1364

L'évêque de Marseille Guillaume Sudre déclare avoir reçu du chapitre d'Arles des ornements et des livres.

Livre Vert de l'Église de Marseille.

AD BDR 5 G 91.

GCN, *Arles*, p. 751 (copie réalisée en 1402).

1368, 14 octobre

Inventaire des biens et des livres de Jean Peysson, archevêque d'Aix, dans le cadre du droit de dépouille.

Vatican, Arch. segreto vaticano, Coll. 478.9.

*Bibliothèques ecclésiastiques*, II, 368.7.

1380, 7 novembre

Inventaire du trésor de la cathédrale Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence.

AD BDR, 2 G 1345, fol. 9-22.

Anne CHALANDON, «*La bibliothèque*», p. 35-60.

BMMF, n° 26.

XV<sup>e</sup> s.

Liste en italien mentionnant quelques objets liturgiques, dont deux livres de la cathédrale d'Arles, un ordinaire et un missel, qui avaient été envoyés d'Arles à Rome. Paris, BnF, latin 1220, fol. 249.



1404, 10 mai

Inventaire du trésor de la cathédrale Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence. Contient la mention de 19 volumes rapportés de l'église Notre-Dame de la Seds.

AD BDR, 2 G 1346, fol. 10-23.

Anne CHALANDON, « La bibliothèque », p. 35-60.

BMMF, n° 26.

1407, 7 juin

Inventaire du trésor de la cathédrale Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence.

AD BDR, 2 G 1347, fol. 12-29, 74, 77, 89-92 (pour les livres).

Anne CHALANDON, « La bibliothèque », p. 35-60.

BMMF, n° 26.

1417, 22-27 juillet

Inventaire des biens, parements liturgiques, bijoux et livres de l'église Notre-Dame la Principale d'Arles; 31 livres liturgiques.

Arles, Bibl. mun. 151, fol. 327-333v, fol. 332, livres.

BMMF, n° 87.

1422, 12 août

Testament du cardinal Jean de Brogny, qui lègue sa bibliothèque à l'Église d'Arles et fonde le collège de Saint-Nicolas à Avignon. Vingt-quatre écoliers y seront admis: six d'Arles, quatre d'Embrun et quatorze originaires de Savoie.

GCN, *Arles*, p. 786.

1443, 8 juin

Inventaire du mobilier et des livres d'Avignon Nicolai, OP archevêque d'Aix (1422-1443), 150 volumes.

AD BDR, G 130

Joseph-Hyacinthe ALBANÈS, « Inventaire du mobilier et des livres d'Avignon Nicolai, archevêque d'Aix », dans *Bulletin du comité des travaux historiques et scientifiques, section d'histoire et de philologie*, 1882, p. 163-200; N. COULET, « Bibliothèques aixoises », p. 209-217.

BMMF, n° 170.

XV<sup>e</sup> s., deuxième moitié

Inventaire des livres de Notre-Dame la Principale d'Arles; 29 manuscrits liturgiques.

AD BDR, 3 G 25, fol. 409v-410v (« *Capitulum de libris* »).

BMMF, n° 171.

XV<sup>e</sup> s., deuxième moitié

Inventaire de l'église Saint-Luc d'Arles.

AD BDR, 3 G 25, fol. 414-414v.

BMMF, n° 91.

XV<sup>e</sup> s., deuxième moitié  
 Inventaire de l'église Saint-Martin d'Arles.  
 AD BDR, 3 G 25, fol. 423-423v  
 BMMF, n° 92

XV<sup>e</sup> s., deuxième moitié  
 Inventaire de l'église Sainte-Croix d'Arles.  
 AD BDR, 3 G 25, fol. 419-419v et 421.

XV<sup>e</sup> s., deuxième moitié  
 Inventaire de l'église Saint-Vincent d'Arles.  
 AD BDR, 3 G 25, fol. 428-428v.

1453  
 Inventaire des biens d'une chapellenie de la cathédrale d'Embrun, fondée en 1453 par Martin Albert en l'honneur de saint Laurent, mentionnant quelques livres.  
 AD Hautes-Alpes, G 194

1470, 3 juillet  
 Inventaire des livres du chanoine Étienne Robert, donnés à Saint-Trophime d'Arles.  
 AD BDR, 4 G 473.  
 BMMF, n° 94.

1472, 12 février  
 Inventaire des livres du chanoine Pierre Dieulefit à Saint-Trophime d'Arles.  
 AD BDR, 4 G 373.  
 GCN, *Arles*, 3003, col. 1187-1188.  
 BMMF, n° 94.

1478 et 1482  
 Inventaires du trésor de Notre-Dame la Principale d'Arles, 1478 et 1482 (mention de 9 livres liturgiques).  
 Antoine ROBOLLY, dans *Congrès archéologique de France. Séances générales tenues à Aix en 1876 par la Société française d'Archéologie pour la description et conservation des monuments historiques*, p. 681-694.

1483, 20 mars  
 Inventaire après décès des biens et des livres de *Johannes Nicolai*, médecin d'Arles. Son exemplaire de la Vie de saint Trophime est déposé auprès de Jérôme Ritis, archidiacre de la cathédrale d'Arles.  
 AD BDR, 403 E 53, fol. 110-v-111 (pour la partie concernant les livres).  
 Emile FASSIN, «Curiosités des registres des anciens notaires d'Arles. XXI. La bibliothèque d'un médecin au xv<sup>e</sup> siècle», dans *Le Musée. Revue Arlésienne*, 1881, fasc. 13, p. 103-104 (édition incomplète).

1492

Note de dépense pour la réfection et la reliure des livres du chapitre d'Arles, 1492 (« *Expensa pro libris capituli fiendis et religandis* »).  
AD BDR, 4 G 373, non folioté, à la fin du recueil.

1492, 17 avril

Testament de Bérenger de La Roche, chanoine de Marseille, léguant ses manuscrits au chapitre de la cathédrale de Marseille, sauf trois, qui sont donnés aux franciscains de la ville.

AD BDR, 6 G 389.

BMMF, n° 223.

XVI<sup>e</sup> s.

François Goubaudy, prêtre de la cathédrale d'Embrun, lui lègue quelques livres.

AD Hautes-Alpes, G 210.

XVI<sup>e</sup> s.

Ch. Brulart de Genlis, maître de musique, lègue à la cathédrale d'Embrun ses livres et ses instruments de musique.

AD Hautes-Alpes, G 223.

1507

Inventaire des reliques, bijoux, ornements et livres de la cathédrale de Vence dressé en 1507.

Émile BLANC, dans *Bulletin monumental*, 43, 1877, p. 611-612; F. DE MÉLY, E. BISHOP, *Bibliographie générale des inventaires imprimés*, Paris 1892, t. I, n° 329.

1555

Inventaire du trésor et de l'argenterie de la cathédrale d'Embrun.

Augustin FABRE, *Recherches historiques sur les pèlerinages des rois de France à Notre-Dame d'Embrun*, Grenoble 1860, p. 221-238.

1561, 5 février

Inventaire du trésor de la cathédrale de Gap, mentionnant quelques livres liturgiques.

AD Hautes-Alpes, G 2196.

1566, 1<sup>er</sup> avril

Inventaire du trésor de la cathédrale de Gap, mentionnant une dizaine de livres liturgiques.

AD Hautes-Alpes, G 2197.

XVIII<sup>e</sup> s.

Inventaire du trésor et des livres de la cathédrale de Vence.

AD Alpes Maritimes, G 1362.

XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s.

Réparations effectuées au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle au chapitre d'Embrun et frais engagés pour la réparation des manuscrits et des reliures.

AD Hautes-Alpes, G 522, 561, 576, 586, 591, 598, 601, 602, 636, 612, 628, 632, 643, 650, 667, 678, 681, 686, 688, 709, 717, 721.

XVIII<sup>e</sup> s.

État des meubles de la maîtrise des enfants de chœur de la cathédrale de Gap, remis au maître de musique, Pierre Borel, avec mention de plusieurs livres liturgiques.

AD Hautes-Alpes, G 2172.

1706

État des meubles de l'évêché de Gap, 1706, détaillant quelques papiers et registres.

AD Hautes-Alpes, G 1442

1742, 27 décembre

État des ornements du maître autel de la cathédrale de Gap qui sont à la charge de M. L'Évêque, 1742, avec mention de plusieurs livres liturgiques.

AD Hautes-Alpes, G 1392.

1773

Inventaire de la sacristie de la cathédrale de Gap, mentionnant quelques livres liturgiques.

AD Hautes-Alpes, G 2172.

1783

Inventaire du trésor de la cathédrale d'Embrun de 1783.

Antoine ALBERT, *Histoire ecclésiastique du diocèse d'Embrun pour servir de continuation à l'histoire générale du diocèse*, Embrun, 1783.

## 2) Liste des manuscrits conservés (ordre des cotes actuelles)

Aix-en-Provence, Bibl. Méjanas 13, Pontifical de la cathédrale d'Aix.

Aix-en-Provence, Bibl. Méjanas 14 (Rés. Ms. 37), Nécrologe-obituaire du chapitre Saint-Sauveur.

Aix-en-Provence, AD BDR 2 G 537, Bible de l'archevêque d'Aix Armand de Narcès (1329-1348), volume 1.

Aix-en-Provence, Bibl. Méjanas 1554, Bible de l'archevêque d'Aix Armand de Narcès, volume 2.

Arles, Médiathèque 3, Évangélaire d'Arles.

Arles, Médiathèque 1242, Cartulaire du chapitre d'Arles.

Gap, AD Hautes-Alpes, G 9, Fragment de martyrologe de la cathédrale d'Embrun.

Grenoble, Bibl. municipale 169, Livre d'heures d'Embrun.

Grenoble Bibl. municipale 2768, Missel de l'Église d'Embrun.

Marseille, Bibl. mun. 104, Missel à l'usage de Digne (avec des tableaux provenant d'un missel de Saint-Victor).

- Marseille, Bibl. mun. 105, Missel de l'Église d'Embrun.
- Marseille, Bibl. mun. 106, Missel de l'Église de Marseille.
- Maynhout, Russel Library BB74, Bénédictionnaire (légué à la cathédrale d'Aix par Armand de Narcès)
- Paris, BnF, latin 410, Pierre Lombard, *Sentences* (a appartenu à l'archevêque d'Arles Pierre de Ferrières, note au fol. 4v).
- Paris, BnF, latin 779, Tropaire d'Arles (Delisle, *Cabinet*, II, p. 337).
- Paris, BnF, latin 780, Graduel d'Arles (Delisle, *Cabinet* II, p. 337).
- Paris, BnF, latin 782, Bréviaire à l'usage d'Arles.
- Paris, BnF, latin 839, Missel d'Arles (donné par *Rostagnus Rebotini*, fol. 112v).
- Paris, BnF, latin 1037, Bréviaire d'Arles.
- Paris, BnF, latin 1038, Bréviaire à l'usage d'Aix (légué par Jean Peysson).
- Paris, BnF, latin 1060, Bréviaire de Marseille, à l'usage de l'Église d'Arles.
- Paris, BnF, latin 1090, Antiphonaire de Marseille, à l'usage de l'Église d'Arles.
- Paris, BnF, latin 1091, Bréviaire d'Arles.
- Paris BnF, latin 1220, Pontifical d'Arles.
- Paris, BnF, latin 1284, Bréviaire de Vaison à l'usage de l'Église d'Arles.
- Paris, BnF, latin 2207, Grégoire le Grand, *Moralia in Job* (cathédrale d'Arles).
- Paris, BnF, latin 2385, Alcuin (cathédrale de Marseille).
- Paris, BnF, latin 2812, Sacramentaire à l'usage d'Arles (provenant de Pierre Saxi, chanoine d'Arles).
- Paris, BnF latin 2777, f. 43-61, fin VIII<sup>e</sup> -IX<sup>e</sup> s., *Collection de Saint-Denis* (les f.-42v de ce ms. contiennent une collection de canons copiée au IX<sup>e</sup> siècle et concernant spécialement l'église d'Arles; cf. J. Story, « Cathwulf, Kingship and the Royal Abbey of Saint-Denis », dans *Speculum*, 1999, p. 1-22, la citation à p. 11-12).
- Paris, BnF latin 3880, *Collectio Dacheriana, Regula s. Basilii* (écrit et décoré à Arles, XII<sup>e</sup> s., milieu).
- Paris, BnF, latin 5295, *Vies de saints* (au fol. 37: «*De capella domini episcopi Arelatensis*»).
- Paris, BnF, latin 5537 (provient de Pierre Saxi)
- Paris, BnF, latin 8910, Jérôme, *Lettres* (provenant de Philippe Quelus de Lévis, archevêque d'Arles).
- Paris, BnF, latin 11376, Sénèque, *Epîtres à Lucilius* (offert par un archevêque d'Embrun à *Johannes Baiuli*).
- Paris, BnF, latin 13068: fol. 15-16, litanies extraites d'un ancien manuscrit de la cathédrale d'Arles, copie du XVII<sup>e</sup> siècle.
- Paris, BnF, nouvelles acquisitions latines 2661, 1465-1466 (missel à l'usage d'Aix-en-Provence, exécuté pour Jean Martin, seigneur de Puylobier et chancelier de Provence, à l'usage de la chapelle qu'il a fondé dans la cathédrale. Enlumineur Enguerrand Quarton).
- Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève 218, Augustin, *La cité de Dieu*, provenant de Philippe Quelus de Lévis, archevêque d'Arles.
- Reims, Bibl. mun. 613, Henri de Suso, *Horologium* (offert par un archevêque d'Embrun à deux frères franciscains, Arnoul Garcin et Bertrand Amalric).

**RÉSUMÉ**

Alors que les livres des monastères demeurent sur place et tendent à s'accumuler durant les siècles, ceux des cathédrales se caractérisent par une très grande mobilité et font l'objet de dons, de prêts et d'échanges entre les prélats et les églises. On étudie le contenu, l'organisation et le public de ces bibliothèques (cathédrales d'Arles, Aix-en-Provence, Marseille, Gap, Embrun). Loin d'être exhaustives et de viser l'universalité des savoirs, elles se composent principalement de livres liturgiques, mais elles renferment aussi, dans quelques cas, des ouvrages d'argument hagiographique, spirituel ou littéraire, qui témoignent de leur ancrage dans l'espace urbain et régional. En appendice, liste des sources et des manuscrits conservés.

**RIASSUNTO**

I libri dei capitoli cattedrali, diversamente da quelli dei monasteri che tendono ad accumularsi e a restare proprietà dell'istituzione, si distinguono per la loro grande mobilità; essi sono soggetti a doni, scambi, alienazioni. L'intervento prende in considerazione il contenuto, l'organizzazione e il pubblico delle biblioteche delle principali chiese provenzali e, con particolare riguardo, quelle delle cattedrali di Arles, di Aix-en-Provence, di Marsiglia, di Gap e di Embrun. Si tratta di collezioni composte principalmente di libri liturgici e concepite per l'uso specifico ed esclusivo del personale ecclesiastico. Si riscontra tuttavia la presenza di testi agiografici, giuridici, spirituali e letterari, che attestano l'inserzione delle chiese nello spazio culturale urbano e regionale. In appendice, catalogo delle fonti e dei codici conservati.